



# Albert Carrière

Composer

Belgium

## About the artist

Albert Carrière, né à Liège le 19 janvier 1912, décédé à Bruxelles le 18 juin 1988, était un musicien amateur, ayant pratiqué le chant, l'orgue et le piano.

De 1930 à 1947, il a composé 13 oeuvres : 5 pièces pour piano seul, 7 mélodies ainsi qu'une ballade pour violon et piano.

Ces oeuvres sont toutes disponibles sur [free-scores.com](http://free-scores.com).

Elles sont éditées par Jean Paul Carrière.

En 2010, l'éditeur a découvert des oeuvres "de jeunesse" pour orgue, non datées, mais composées pendant qu'Albert Carrière était élève de Henri Deger, organiste à l'Eglise Sainte-Marie-Des-Anges à Liège (de 1925 à 1930). Elles sont au nombre de 7, dont une inachevée, et sont toutes disponibles sur [free-scores.com](http://free-scores.com).

## About the piece



**Title:** Marche solennelle pour orgue [op. 0g]  
**Composer:** Carrière, Albert  
**Licence:** Copyright © Jean Paul Carrière  
**Publisher:** Carrière, Jean Paul  
**Instrumentation:** Organ solo  
**Style:** Romantic

## Albert Carrière on [free-scores.com](http://free-scores.com)

<http://www.free-scores.com/Download-PDF-Sheet-Music-albert-carriere.htm>

- Contact the artist
- Write feedback comments
- Share your MP3 recording
- Web page and online audio access with QR Code :



This work is not Public Domain. You must contact the artist for any use outside the private area.

# Marche solennelle

## pour orgue

Albert Carrière (19 janvier 1912 - 18 juin 1988)

(op. 0g)

[ca. 1929]

Orgue

♩ = 50 \*

\* Les indications métronomiques sont dues à l'éditeur

23

Fine

28

32

36

40

**Note de l'éditeur**

Sur la partition originale, l'auteur a écrit 2 mesures après la mesure 64, identiques aux mesures 1 et 2, prévoyant sans doute des variations et/ou des modulations sur le thème initial. Cette oeuvre est donc clairement inachevée, mais la fin de la pièce est bien indiquée par l'auteur à la mesure 25 et l'indication D.C. est prévue au début de la partition. En indiquant le Da Capo à la fin de la mesure 64, l'éditeur a voulu respecter l'unité de ce morceau, sans risquer de trahir les intentions de l'auteur. Libre à l'organiste, évidemment, d'improviser à sa guise après la mesure 64 avant de reprendre le début.